

16 février 2026



Les grands principes de la rénovation énergétique



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole



Sommaire

1. Qui sommes-nous ?

- a. Espace Conseil France Rénov'
- b. Maison de l'Energie

2. Pourquoi rénover ?

- a. Contexte mondial
- b. Contexte national et local
- c. Avantages liés à la rénovation énergétique

3. Comment rénover ?

- a. Les grands principes
- b. L'enveloppe du bâtiment
- c. Les systèmes

4. Avec quels moyens ?

- a. Les aides financières
- b. Les artisans
- c. Les ressources documentaires



Qui sommes-nous ?



1. Qui sommes-nous ?

a. Espace Conseil France Rénov'

- Un réseau national France Rénov' **600 guichets**
- Mission de **service public**
- Conseils – **gratuits et indépendants** - sur toutes questions relatives à l'énergie dans le logement



1. Qui sommes-nous ?

b. Maison de l'énergie



MAISON DE L'ÉNERGIE – Toulouse Métropole Renov'

Arche Marengo - 1 allée Jacques Chaban-Delmas, 31500 Toulouse

Le guichet qui intervient sur les 37 communes de la Métropole





1. Qui sommes-nous ?

b. Maison de l'énergie

Comment prendre conseil :

Au 05 34 24 59 59

Du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Par mail : renov@toulouse-metropole.fr ou je prends contact via un formulaire en ligne

En prenant RDV sur notre site internet

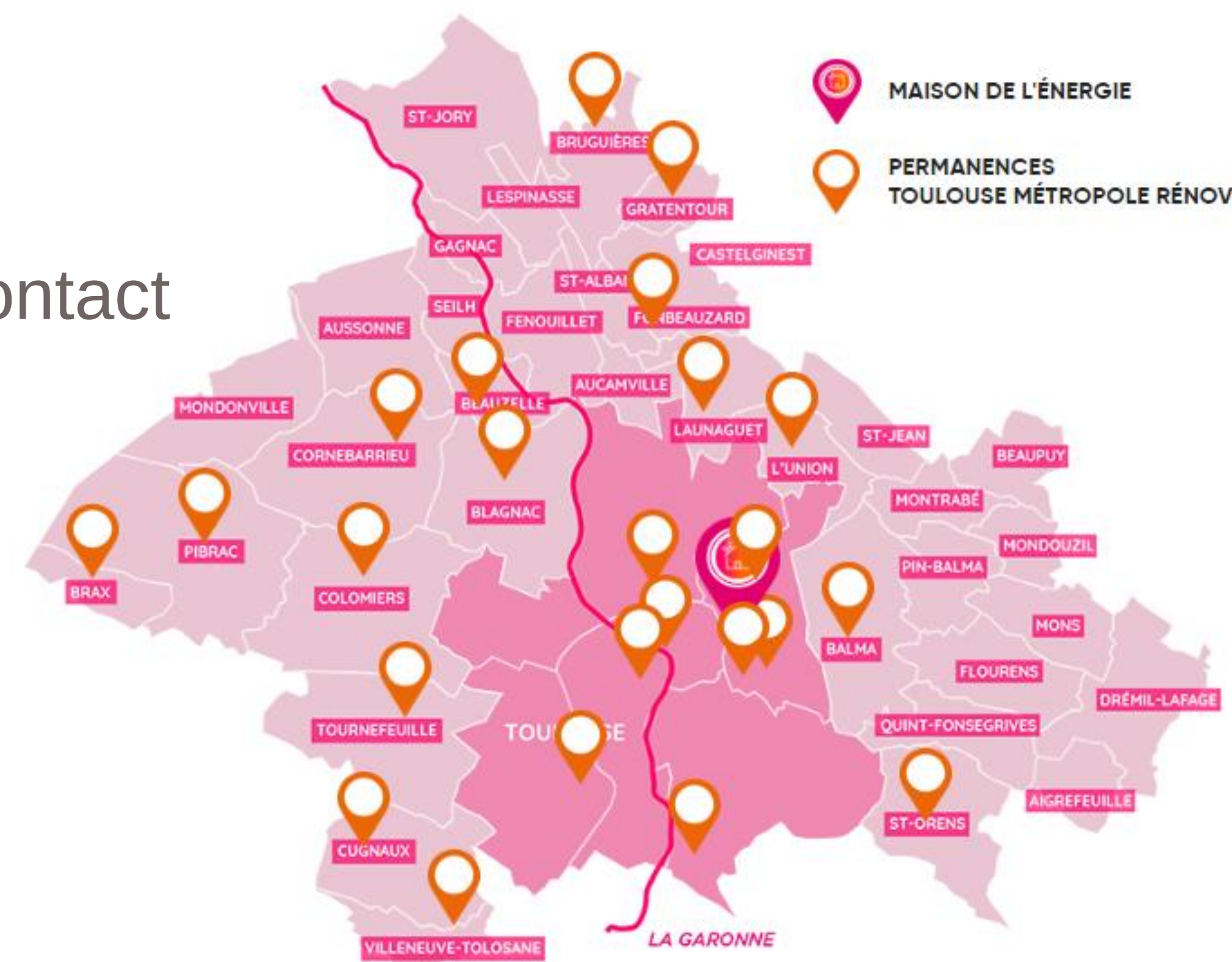
Accueil - Toulouse Renov'

30 min au téléphone;

45 min en RDV en permanence

A la Maison de l'Energie sans RDV

Du mardi au jeudi de 10h-12h et de 14h-18h

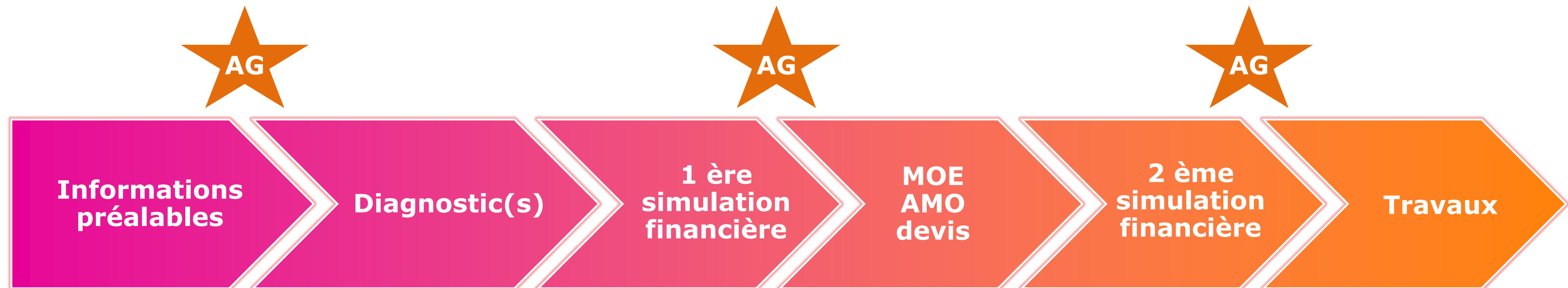


1. Qui sommes-nous ?

b. Maison de l'énergie – service copropriété

Si je suis en copropriété ?

➤ Démarche globale



- Même numéro : **05 34 24 59 59**, puis choix **2**
(ligne dédiée aux copropriétés tous les matins du mardi au vendredi)
- Mail : **renov.copro@toulouse-metropole.fr**
- Permanence sur RDV à la maison de l'énergie (créneau d'1h30)

Pourquoi rénover ?



2. Pourquoi rénover ?

a. Contexte mondial



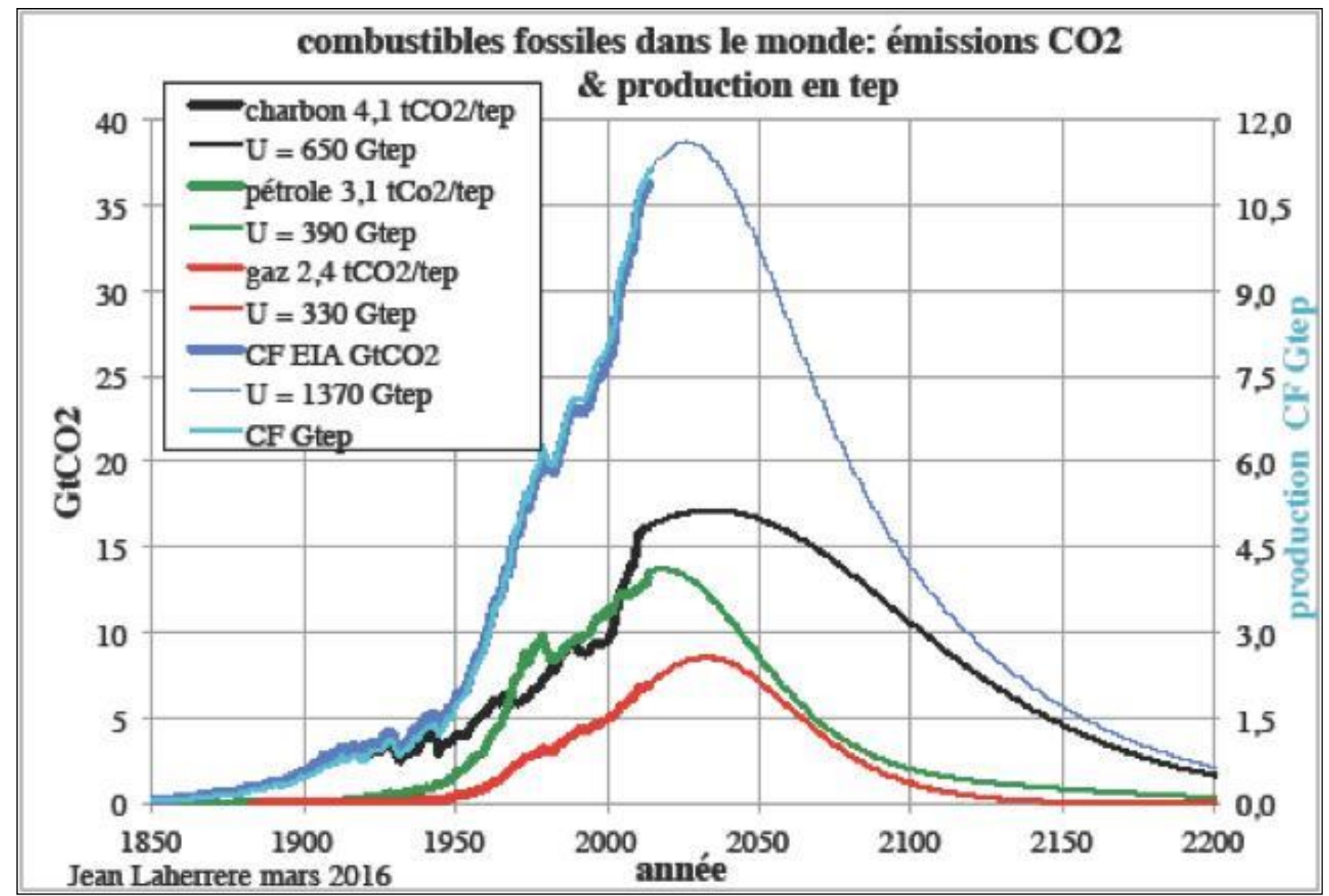
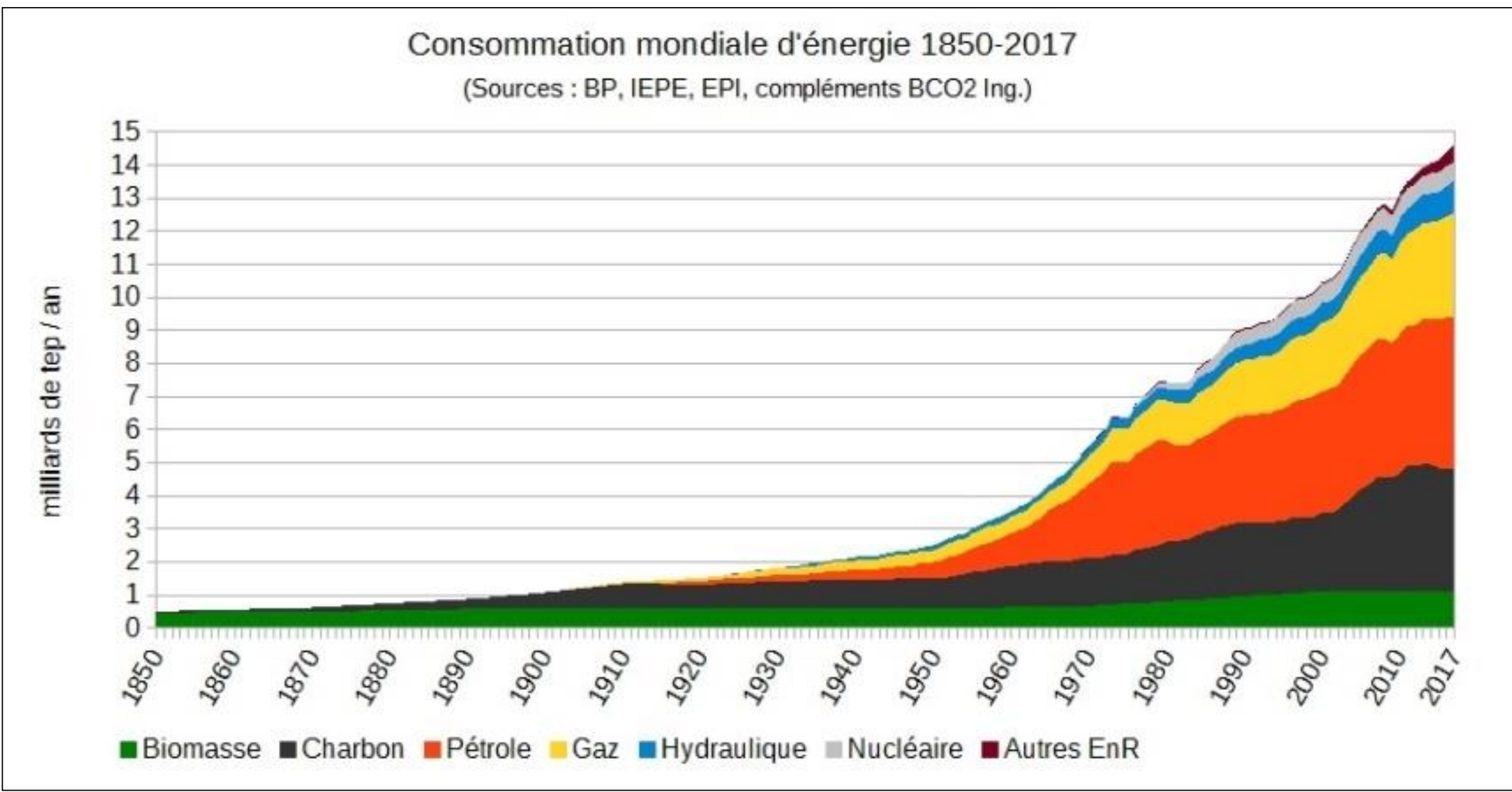
Augmentation de la consommation des ressources à 80 % fossiles

+

Epuisement des ressources énergétiques

=

Augmentation des gaz à effet de serre et accélération du réchauffement climatique
Augmentation du prix de l'énergie



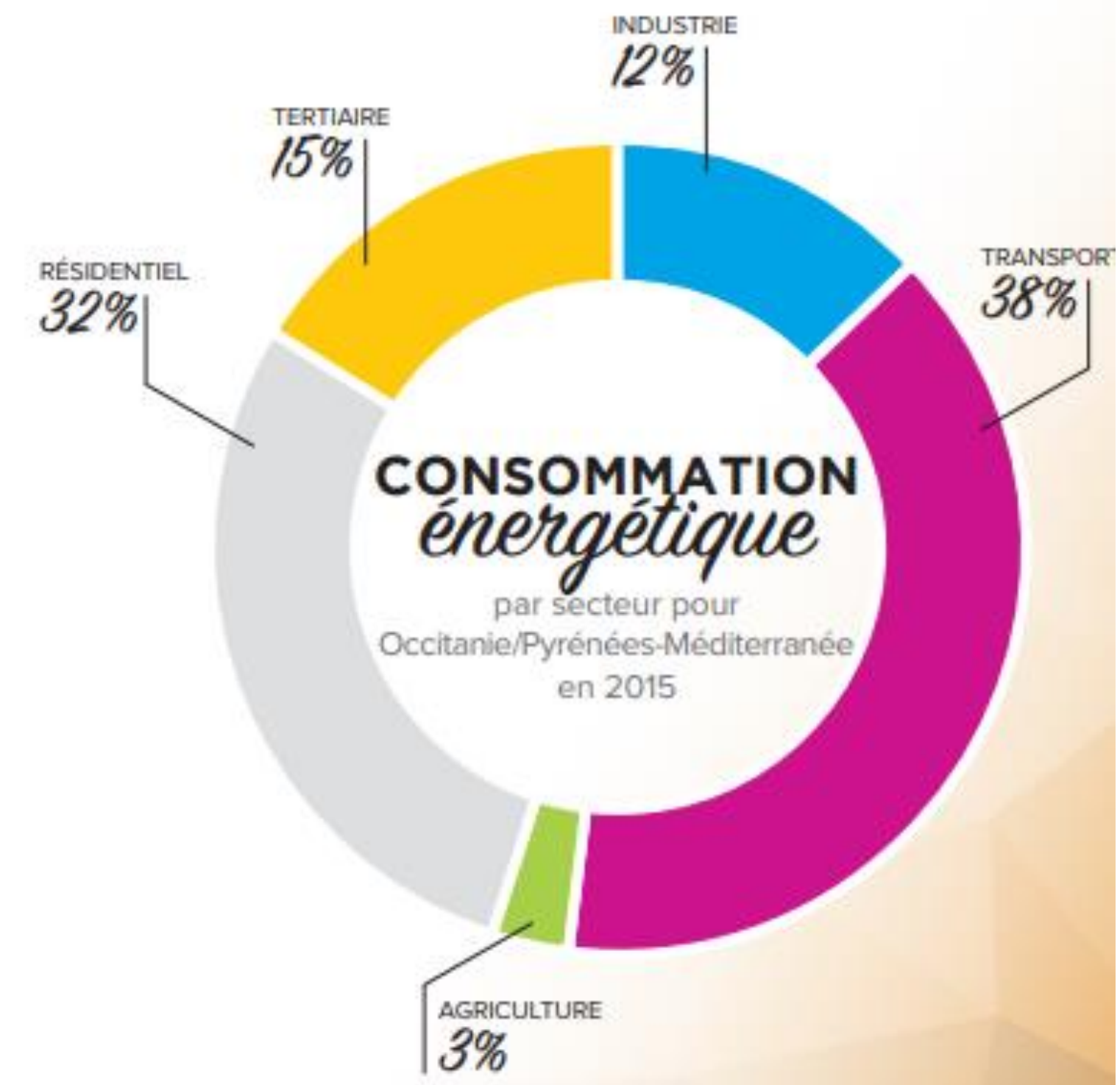
2. Pourquoi rénover ?

b. Contexte national, régional et local

- Toulouse Métropole a voté des engagements ambitieux dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET) à l'horizon 2030 dont :
 - Multiplication par deux des énergies renouvelables
 - Réduction de 20 % de la consommation énergétique
 - Diminution de 40 % des émissions de GES
- Le secteur résidentiel représente :
 - 1/3 des consommations d'énergie
 - 1/4 des GES

Il faut concentrer nos efforts sur les logements

Pour y parvenir Toulouse Métropole ambitionne de rénover 7 500 logements/an d'ici 2030



2. Pourquoi rénover ?

c. Avantages liés à la rénovation énergétique

- **Réduire** ma consommation énergétique
- **Améliorer** mon confort de vie (hiver comme été)
- **Valoriser** mon patrimoine
- **Œuvrer pour l'environnement** en dégageant moins de GES
- **Soutenir** le tissu professionnel local



Comment rénover : l'enveloppe ?



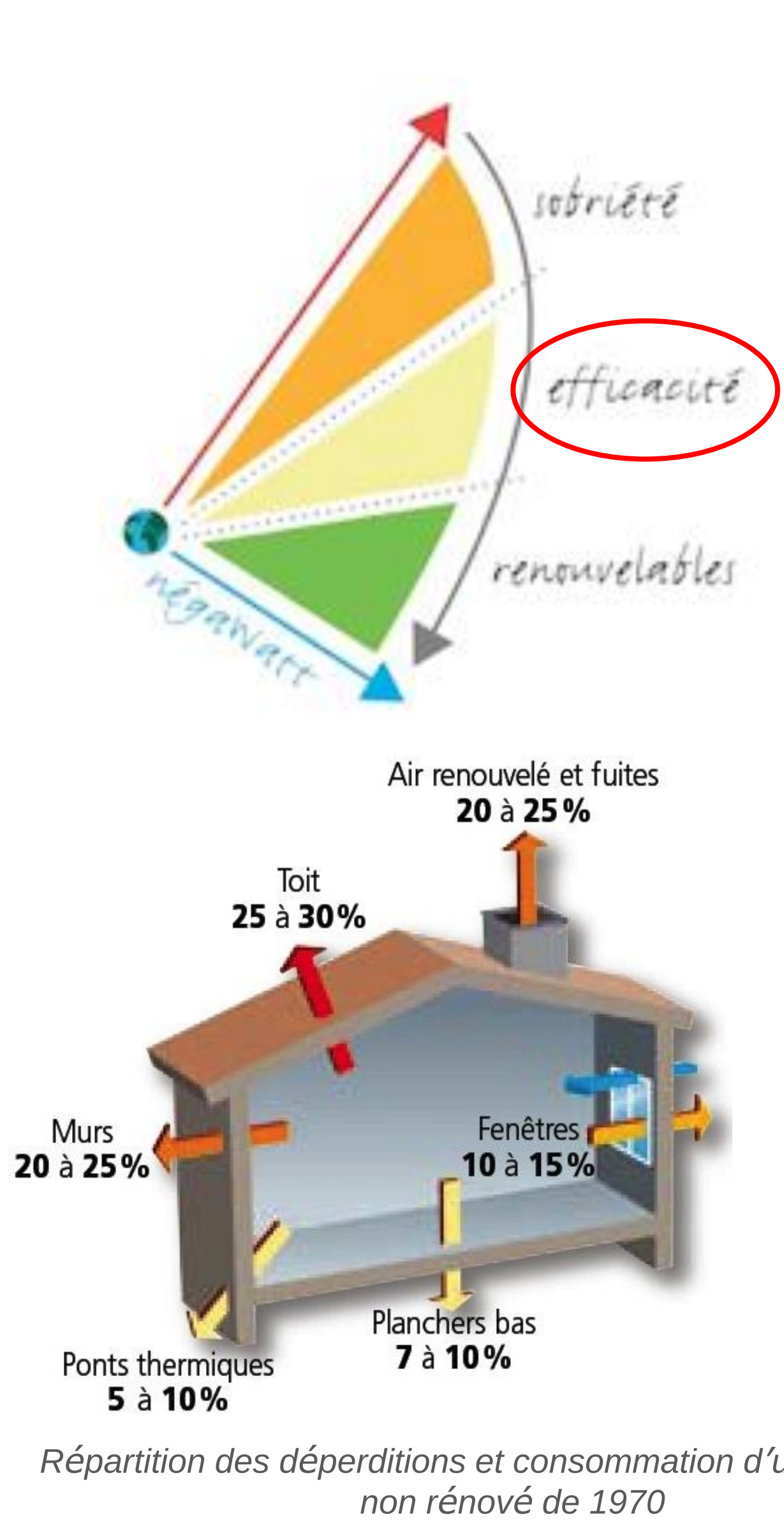
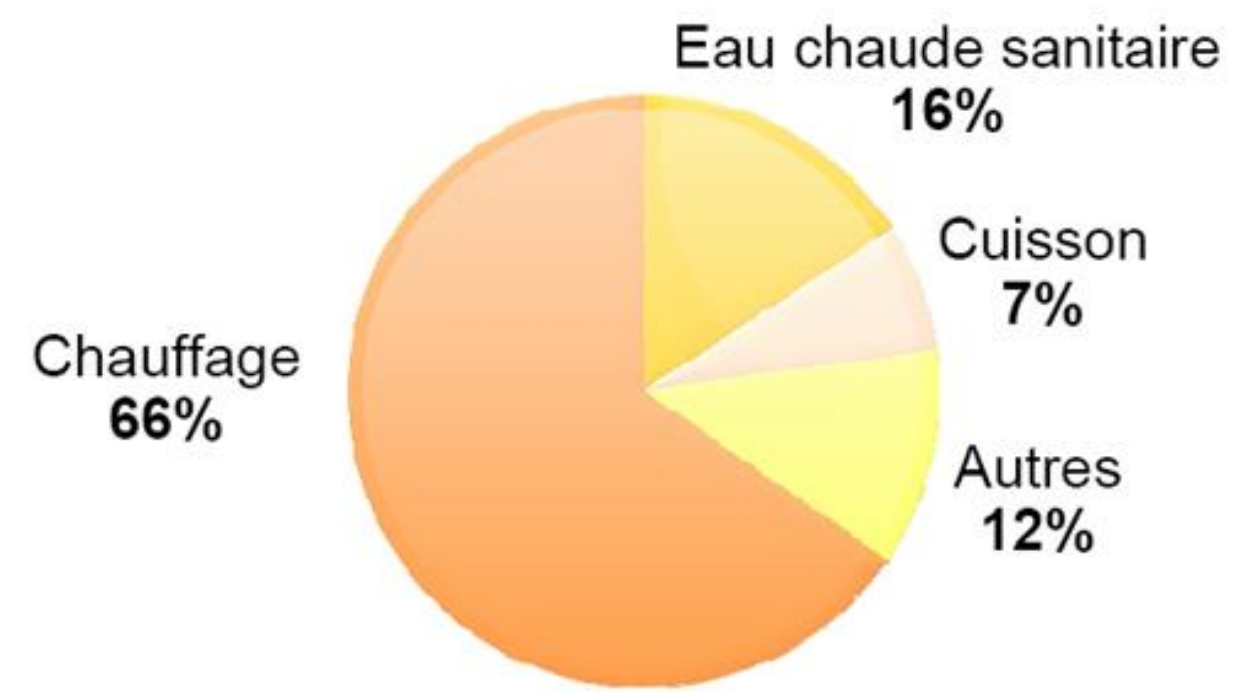
3. Comment rénover ?

a. Les grands principes

Réduire ses besoins puis changer ses systèmes

La vision globale selon la démarche Négawatt :

- Sensibiliser aux éco-gestes
- Limiter les déperditions
- Améliorer les systèmes
- Produire des énergies renouvelables



3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

L'isolation : Généralités

La résistance thermique R (en $\text{m}^2.\text{K}/\text{W}$) caractérise le degré d'isolation d'une paroi

Pour un matériau donné : $R = e / \lambda$

Avec λ la conductivité du matériau et e son épaisseur (en m)

λ = Capacité à diffuser la chaleur

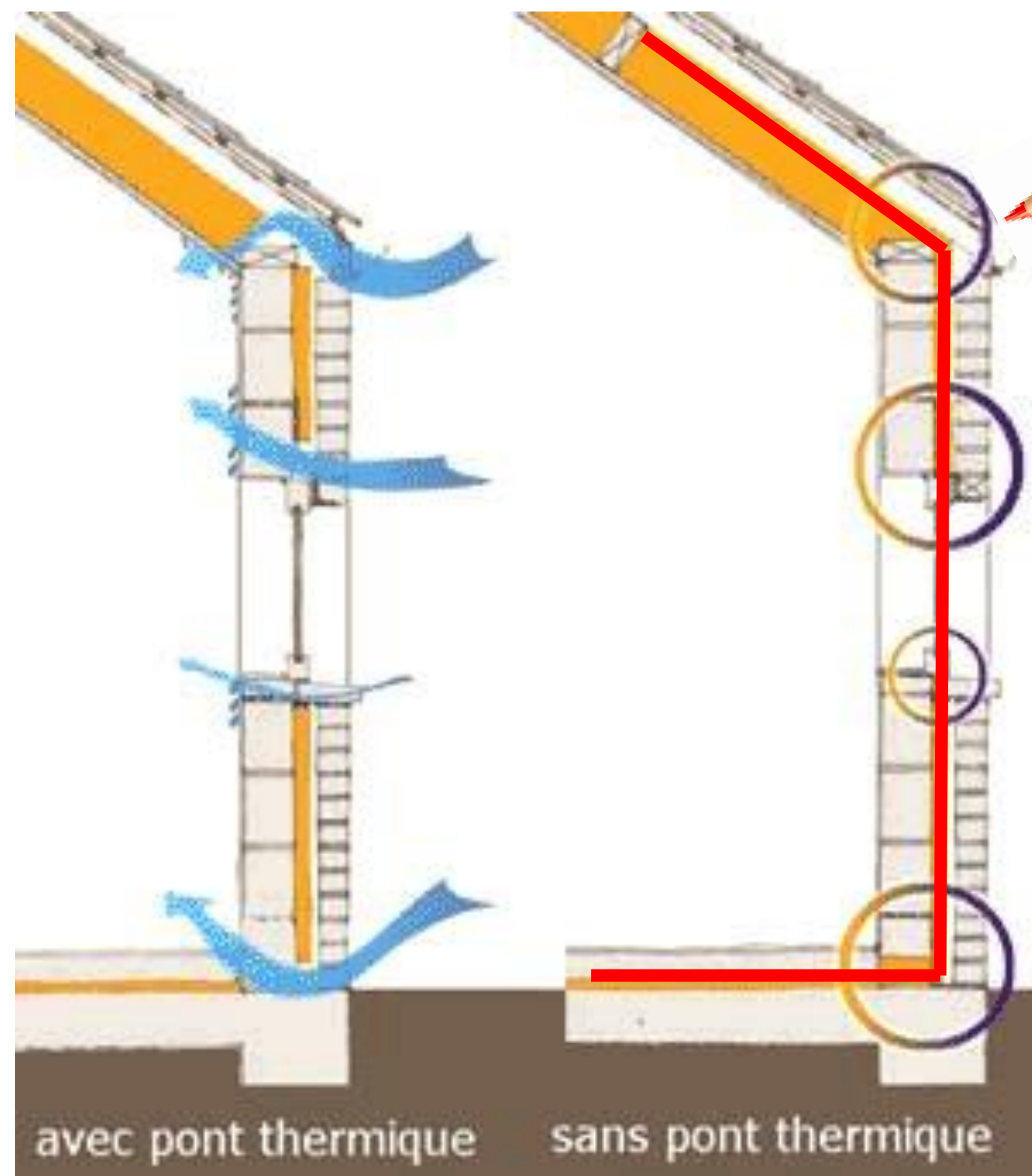


Plus R est grand, plus la paroi est isolante

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

L'isolation : Généralités



- Pour éviter les ponts thermiques, l'isolation doit être idéalement en tout point continue
- Il faut pouvoir faire un trait sans lever le crayon sur tous les plans de l'habitation

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

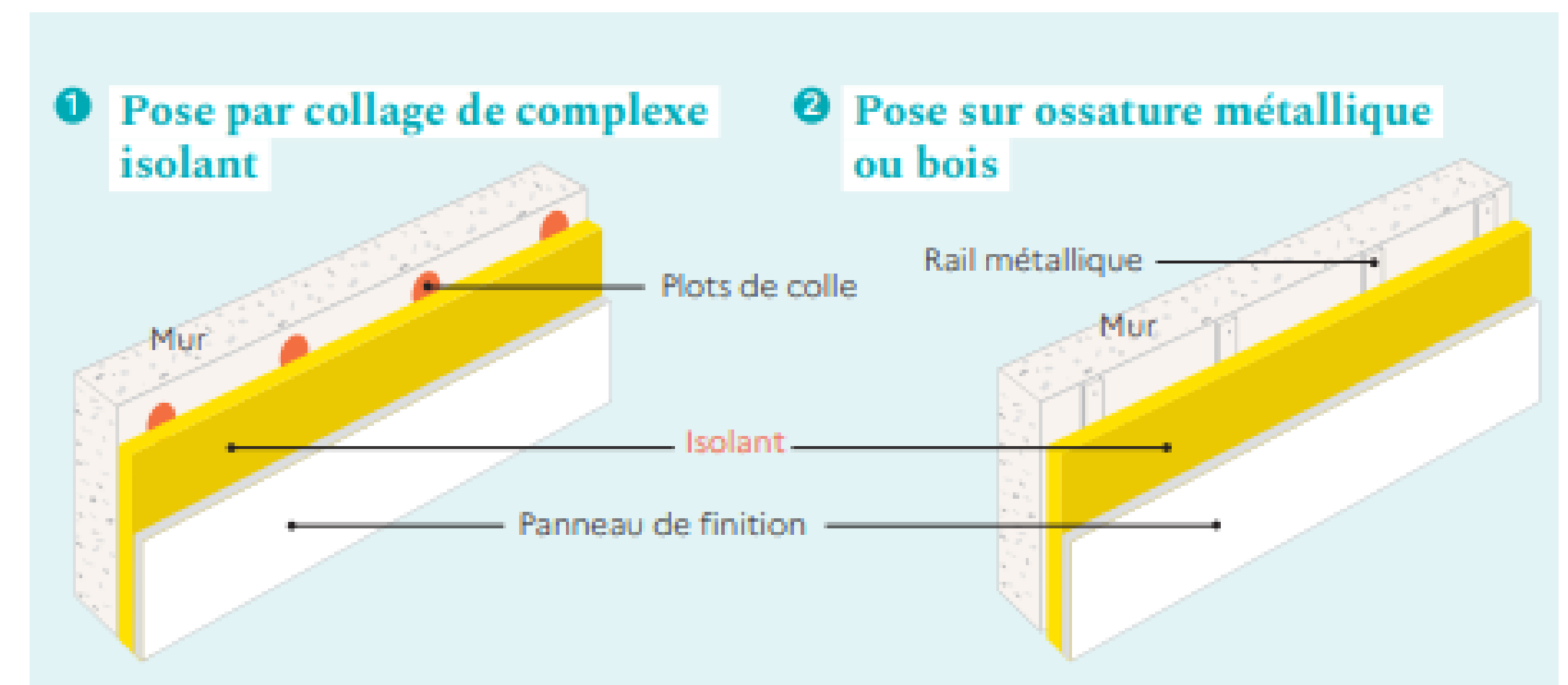
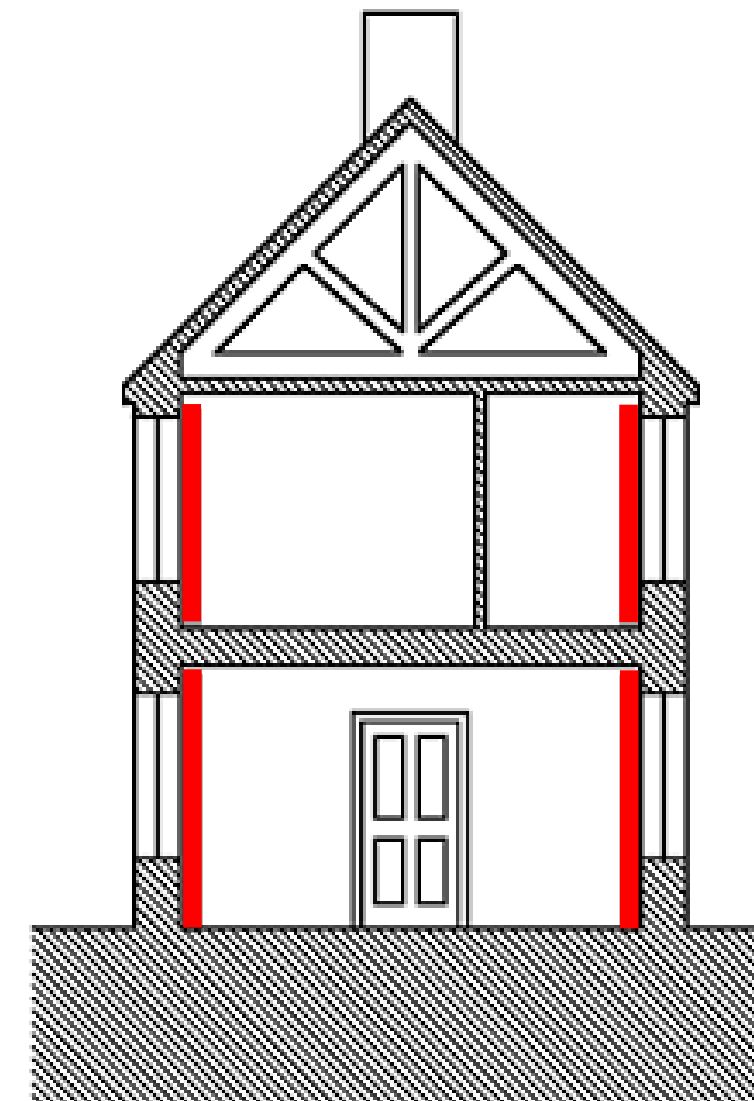
L'isolation des murs par l'intérieur

Points positifs :

- Possibilité pièce par pièce
- Sensation de paroi froide diminuée
- Prix moins importants que par l'extérieur

Points d'attention :

- Surface habitable diminuée
- Modification réseaux intérieurs à prévoir
- Mauvais traitement des ponts thermiques
- Perte inertie des murs



3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

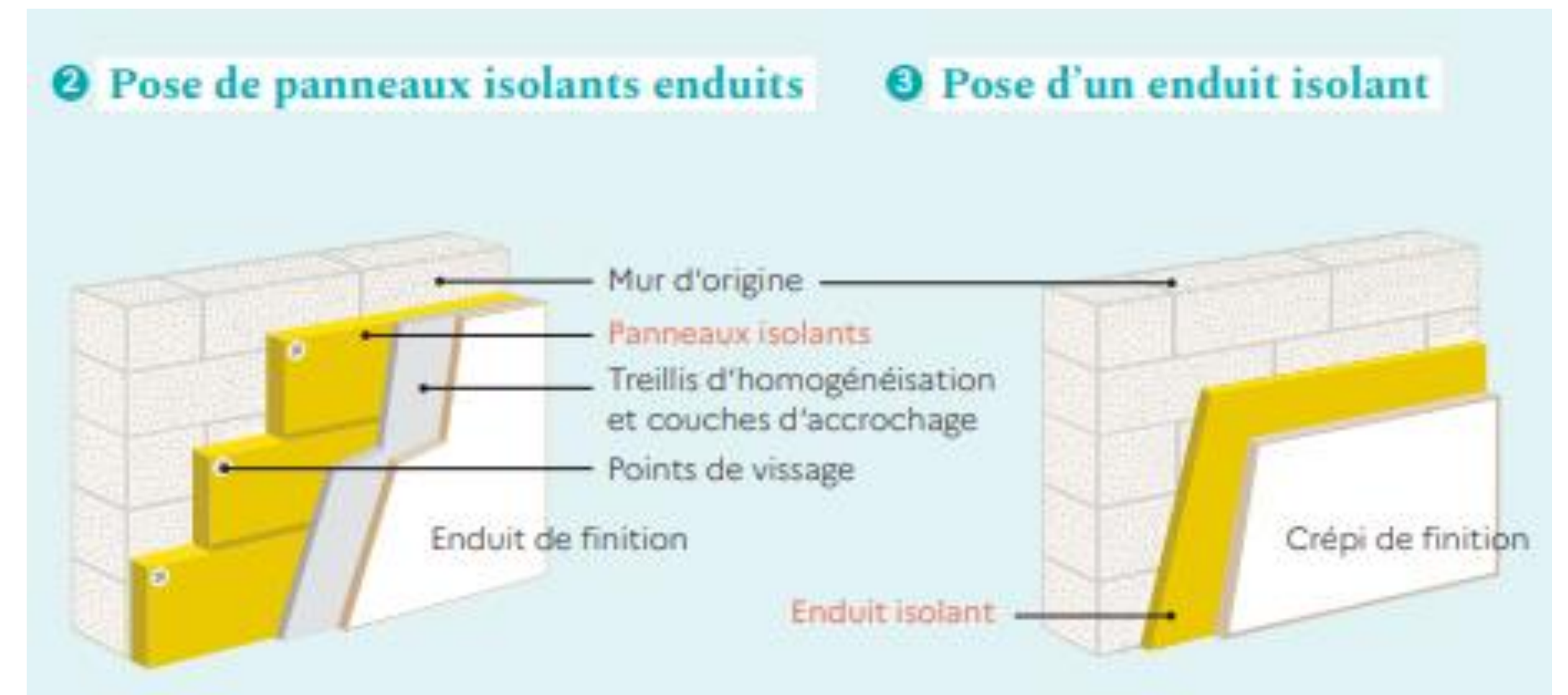
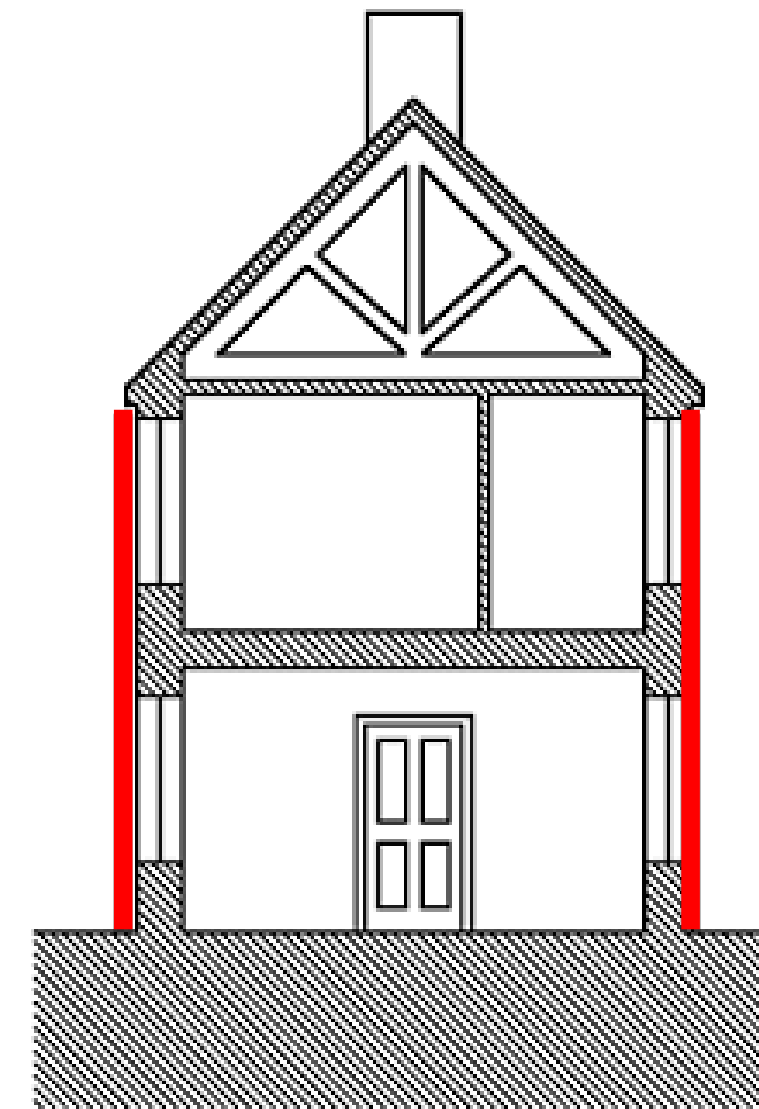
L'isolation des murs par l'extérieur

Points positifs :

- Traitement des ponts thermiques du plancher de l'étage et des refends
- Inertie des murs conservée
- Logement habitable pendant les travaux

Points d'attention :

- Déclaration de travaux à prévoir (et pas toujours possible)
- Prix plus important que par l'intérieur



[Méthode d'analyse des devis disponible sur le site renov.toulouse-metropole.fr](https://renov.toulouse-metropole.fr)

[Documentations techniques : Murs - Toulouse Renov'](#)

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

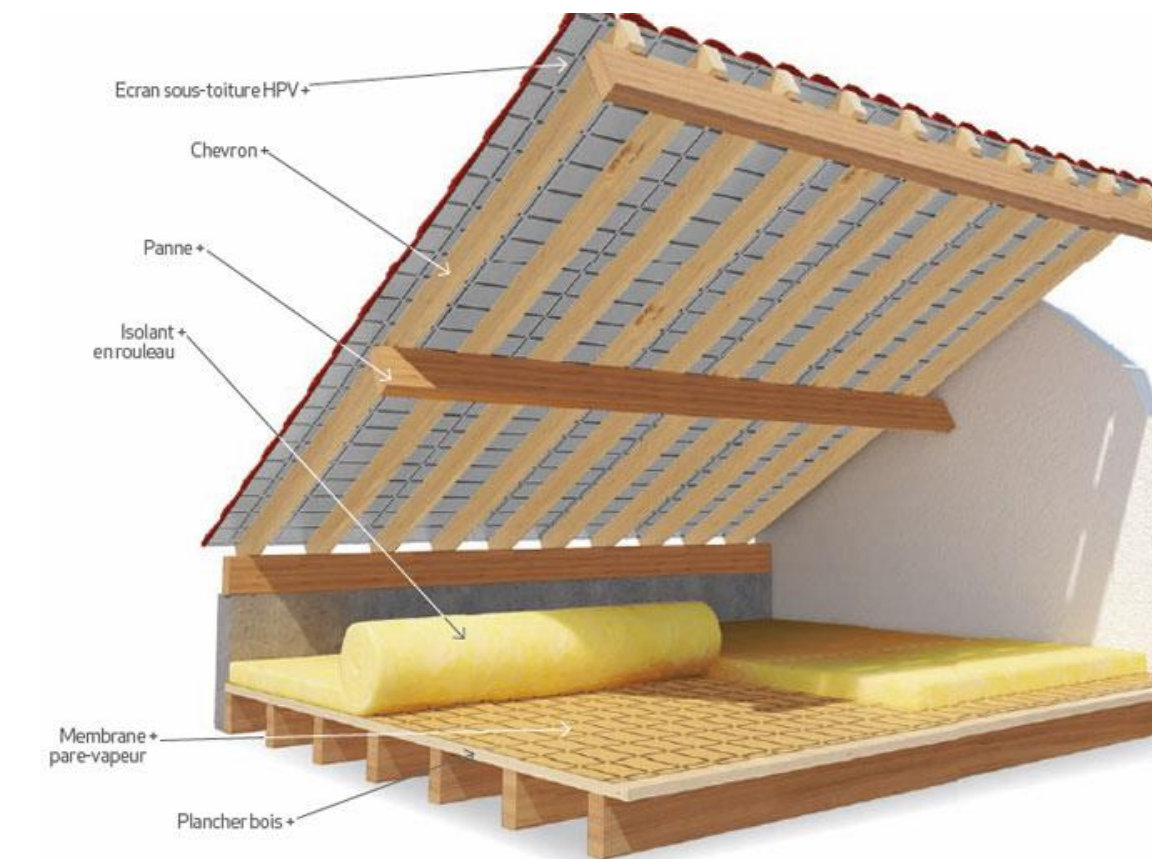
L'isolation des combles perdus

Points positifs :

- Barrière thermique au plus près de l'espace chauffé (moins de volume chauffé, espace tampon)
- Facilité de pose de l'isolant
- Prix peu élevé

Points d'attention :

- Prévoir création de plancher ou isolant rigide pour stockage ou chemin de passage (accès VMC)
- Si vrac penser au croûtage et traitement des bas de pente



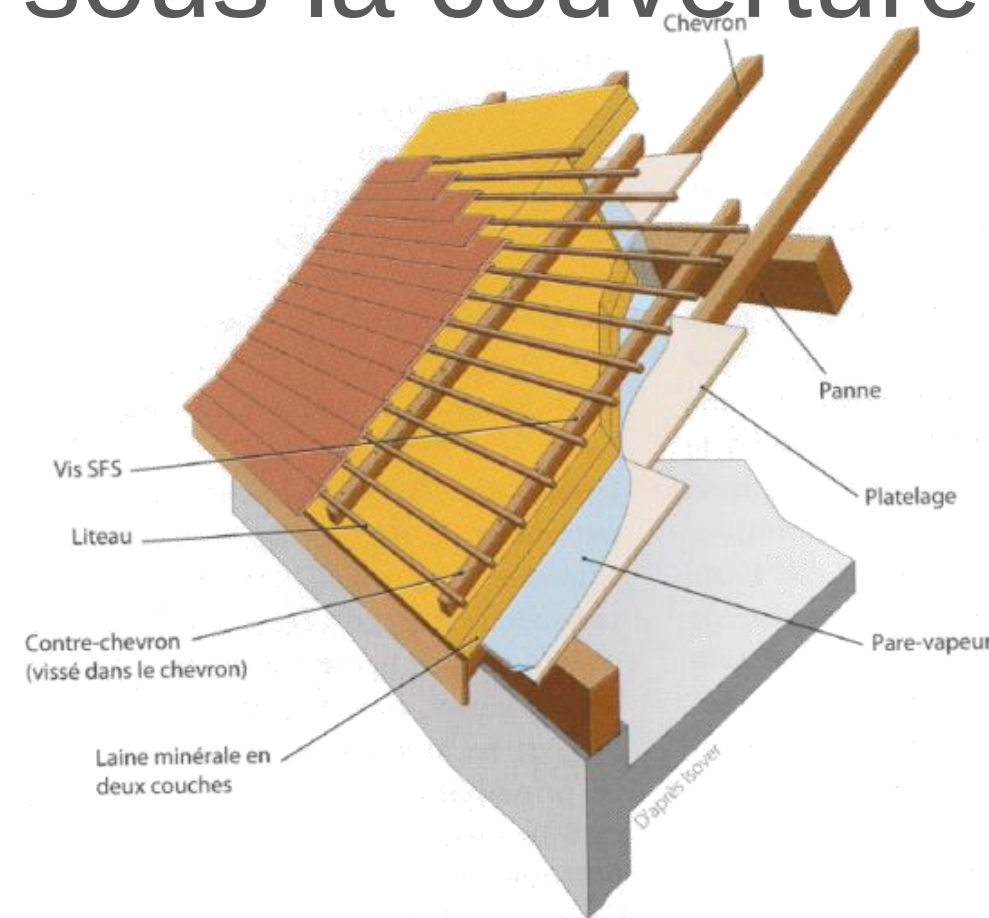
3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

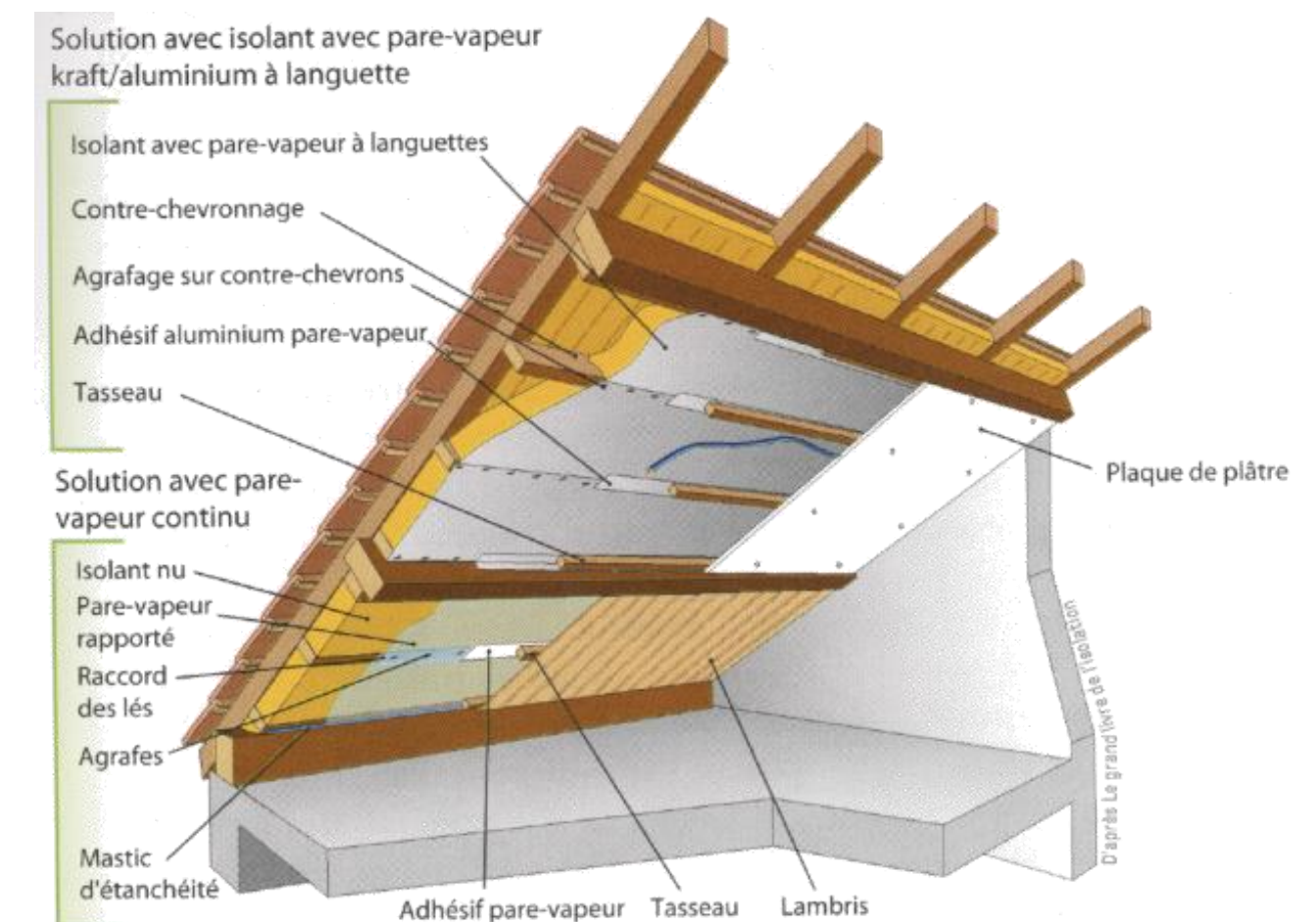
L'isolation pentes de toit (rampants)

Deux techniques possibles : par l'**intérieur** ou par l'**extérieur** (sarking)

- Possibilité d'aménagement d'un espace complémentaire
- Directement sous la couverture : attention au choix de l'isolant / confort d'été



Isolation des rampants par l'extérieur (sarking)



Isolation des rampants sous la couverture

[Méthode d'analyse des devis disponible sur le site renov.toulouse-metropole.fr](https://renov.toulouse-metropole.fr)

[Documentations techniques : Rampants de toiture - Toulouse Renov'](#)

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

L'isolation sous plancher bas

Points positifs :

- Travaux en dehors du logement plus simple

Points d'attention :

- Traitements des points singuliers (réseaux, luminaires, porte de garage...)
- Difficulté d'accès pour le vide-sanitaire
- L'isolation sur plancher est possible dans le cas de rénovation lourde, avec pourquoi pas l'intégration d'un plancher chauffant

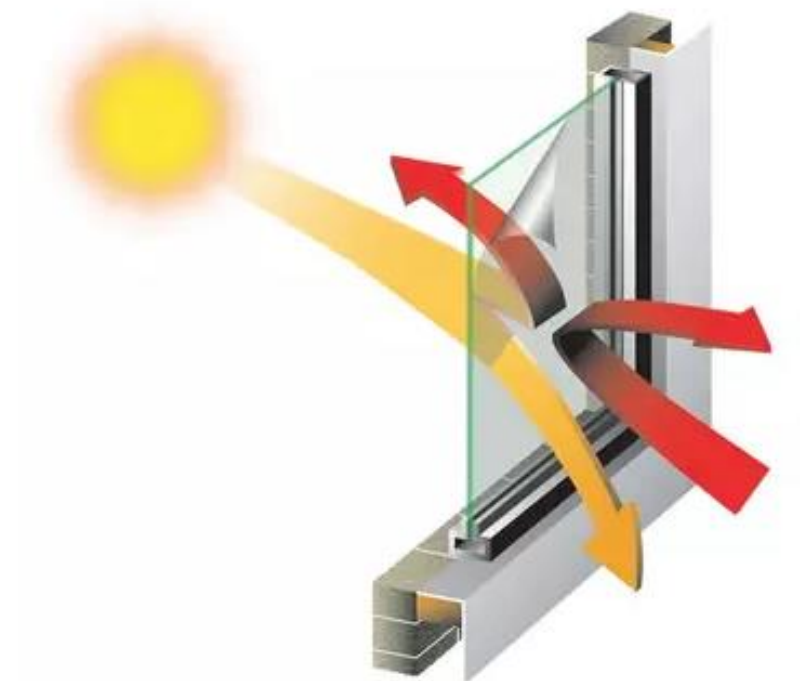
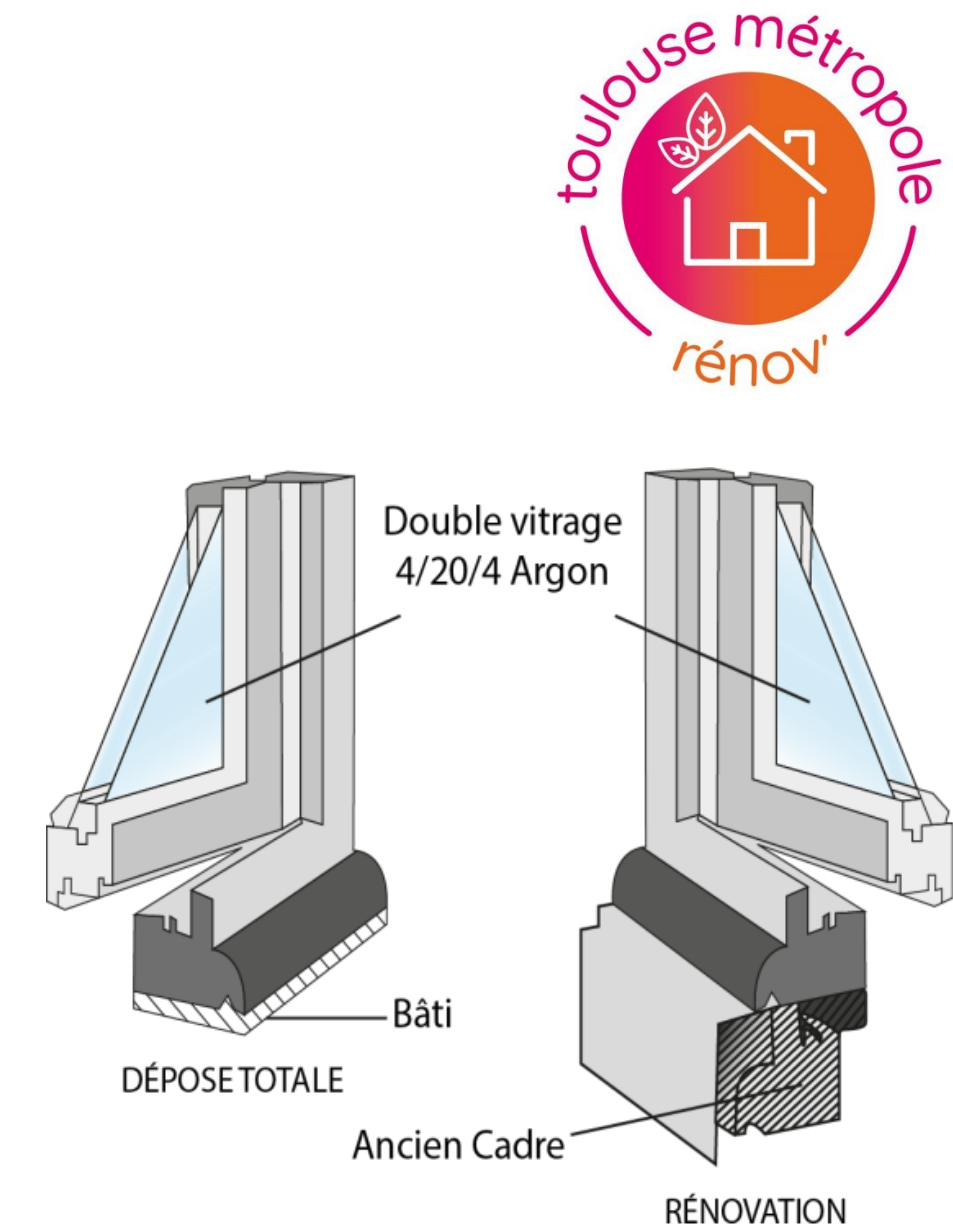


3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

Le remplacement des menuiseries

- **Dépose totale ou en rénovation** (sur cadre existant)
- Deux critères à prendre en compte :
 - Le coefficient de performance thermique **Uw** (en $\text{W/m}^2.\text{K}$).
 - Le facteur solaire **Sw** : capacité d'un vitrage à transmettre la chaleur.
- Gain énergétique limité de part sa faible surface déperditive
- Confort thermique / sensation de paroi froide



3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

Le confort d'été

Type d'isolation avec forte densité et « fibreux »

Quelques exemples :

- Ouate de cellulose
- Textile recyclé
- Fibre de bois HD
- Chènevotte
- Laine de coton

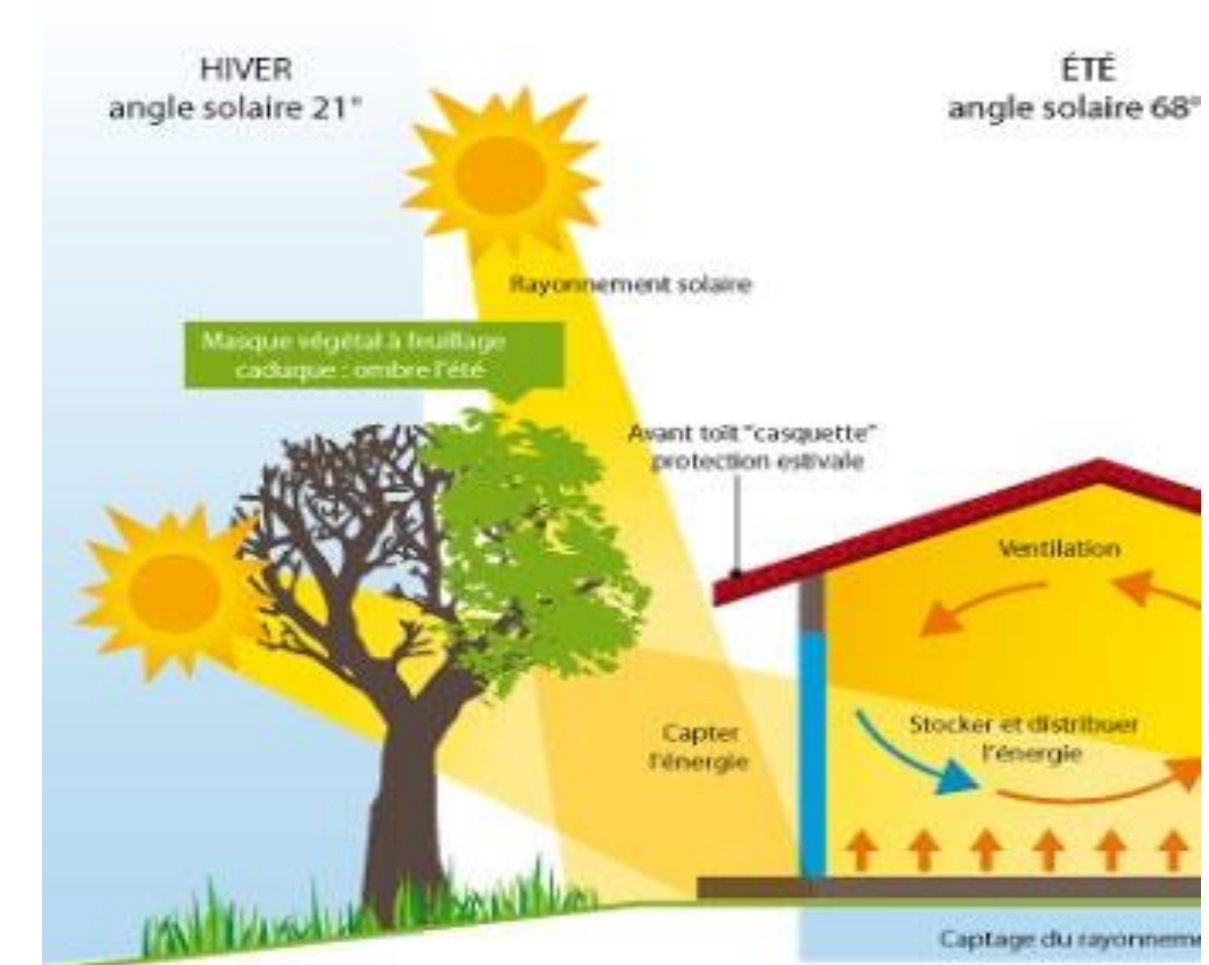


NB : En 2025, les brasseurs d'air fixes de plafond et les protections de parois vitrées sont des travaux éligibles dans le cadre du parcours accompagné.

[Documentations techniques : Confort d'été - Toulouse Renov'](#)

D'autres facteurs sont aussi déterminants :

- Les protections/masques solaires
- L'inertie du bâtiment
- La ventilation nocturne



Comment rénover : les systèmes ?



3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

La ventilation simple flux

Comment ça marche ?

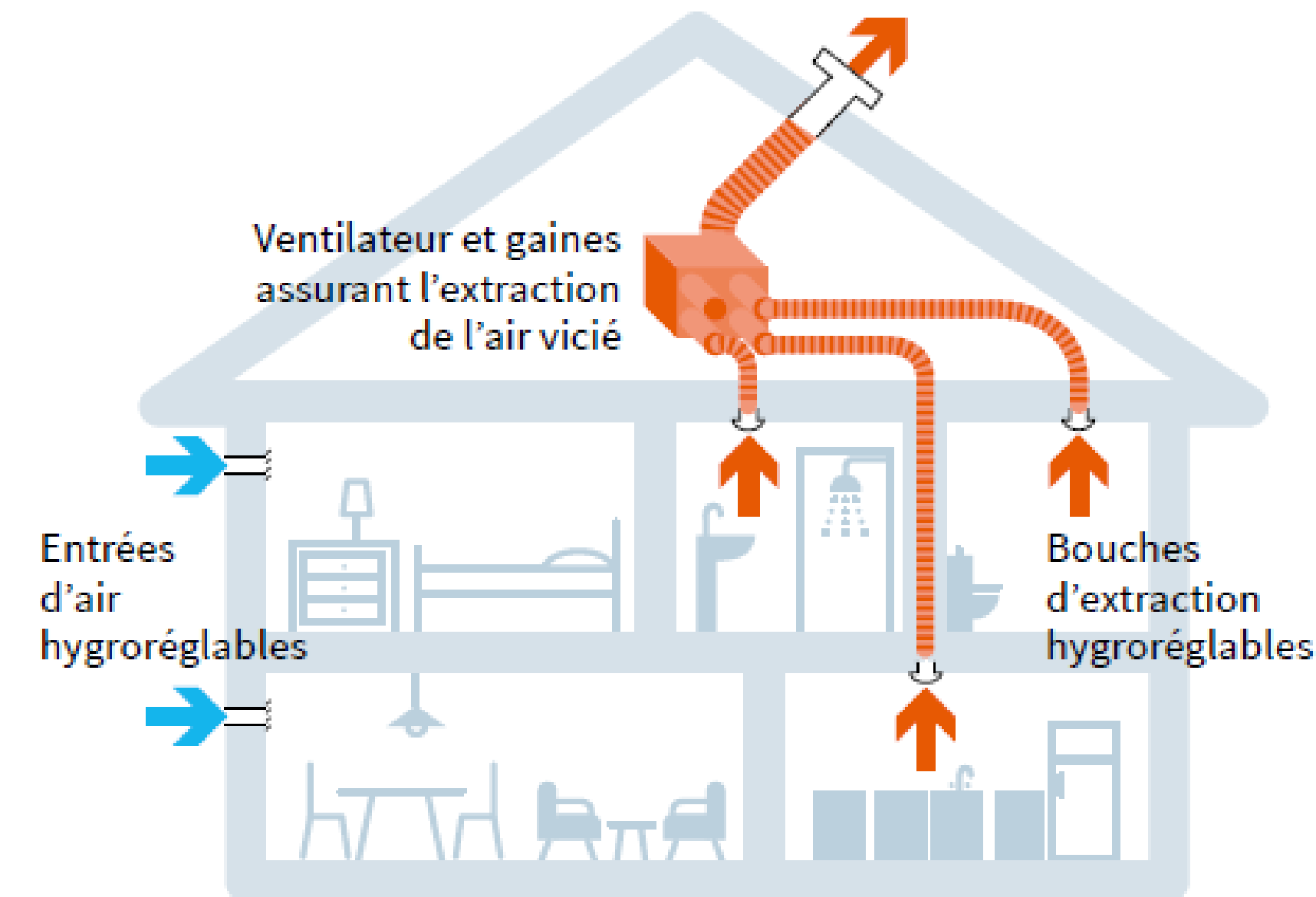
- Extraction d'air vicié par un moteur via des gaines en pièces humides
- Entrée d'air neuf en pièces sèches au niveau des fenêtres

Points d'attentions :

- Attention à bien rejeter l'air vicié à l'extérieur et non en combles
- Détalonnage des portes obligatoire
- Une VMC SF hygroréglable A est différente d'une hygro B (débit constant et débit variable en fonction de l'humidité intérieur)
- Recommandé avec un changement de menuiseries



PRINCIPE DE LA VMC SIMPLE FLUX HYGRORÉGLABLE



3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

La ventilation double flux

Principe :

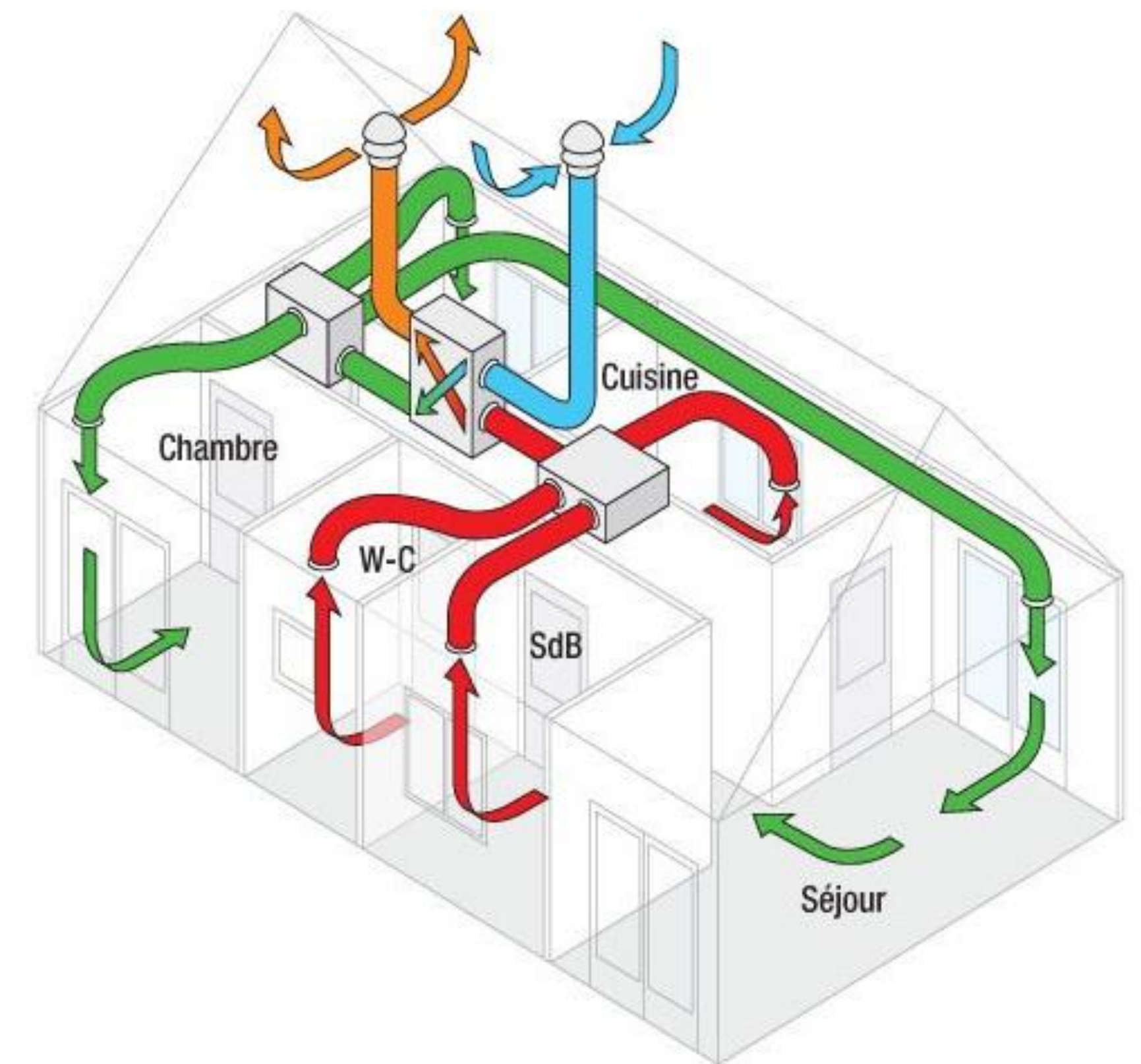
Aspiration de l'air vicié dans les pièces humides

Rejet de l'air vicié en toiture

Aspiration de l'air neuf en toiture

Distribution d'air neuf préalablement réchauffé dans pièces sèches.

- Meilleure qualité de l'air
- Bien maîtriser l'étanchéité à l'air du logement
- Prix plus important que pour une VMC simple flux
- Plus difficile à mettre en place qu'une VMC simple flux en rénovation



3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Les pompes à chaleur

- Produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment (de 2,5 à 6 x plus)
- Notion fondamentale du « COP annuel moyen » et non pas théorique → ETAS

PAC air-air :

- Produit de la chaleur et du froid
- Adaptée pour le remplacement de système de chauffage par radiateurs électriques
- Transmission de la chaleur par l'air via des unités gainables ou murales.

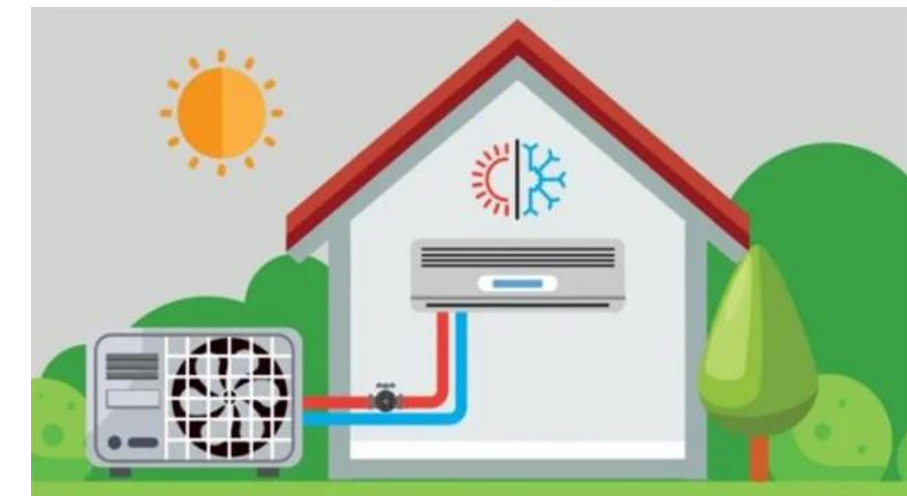
PAC air-eau :

- Produit de la chaleur. Peut de l'eau chaude sanitaire en complément.
- Adaptée pour la récupération d'un système centralisé (remplacement chaudière), si réseau de radiateurs compatibles (voir avec artisans qualifiés).
- Emetteurs basse température augmentent performances

[Méthode d'analyse des devis disponible sur le site renov.toulouse-metropole.fr](https://renov.toulouse-metropole.fr)

[Méthode d'analyse des devis disponible sur le site renov.toulouse-metropole.fr](https://renov.toulouse-metropole.fr)

[Documentations techniques : PACs - Toulouse Renov'](#)



3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Les systèmes chauffage bois

En bûches, plaquettes, granulés de bois ou briquettes.

- Avec une **chaudière**, majoritairement à granulés, pour un **chauffage central** (prévu pour le chauffage et/ou l'ECS)
 - L'alimentation peut être manuelle ou automatique
 - Autonomie importante avec silo (recharge par camion possible)
- Avec un **poêle ou insert**. Utilisé souvent en **appoint**
 - Autonomie de quelques heures (bûches) à plusieurs jours (granulés)
 - Diffusion de la chaleur par rayonnement dans la pièce et convection (air pulsé pour les poêles à granulés ou distribution via un réseau pour certains inserts)

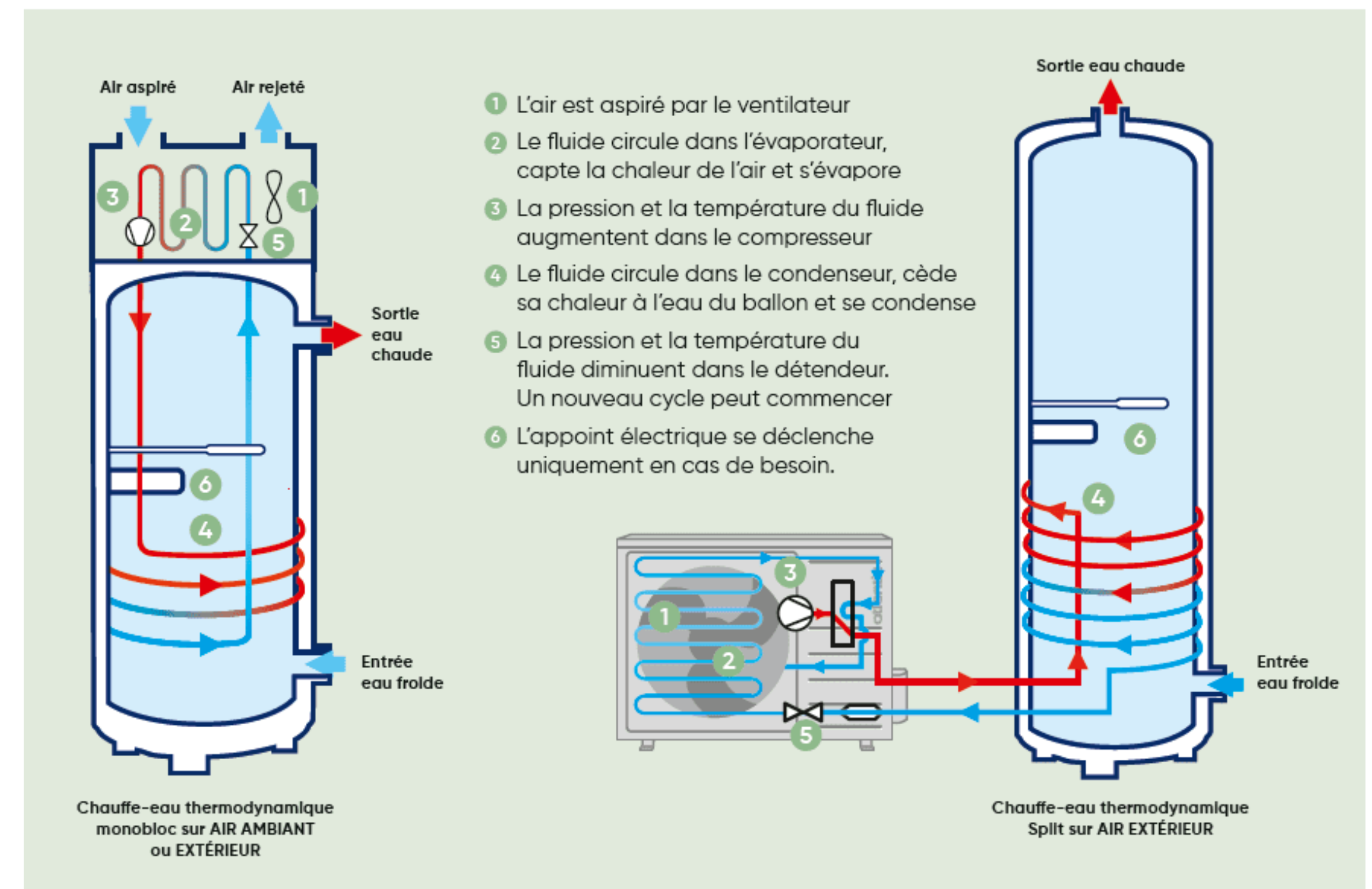


3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Le ballon thermodynamique

- Pompe à chaleur dédiée à la production d'eau chaude sanitaire
- Peut **remplacer** facilement un cumulus électrique (à condition d'avoir la place)
- Gain énergétique **important**
- **Prix plus important** que pour un ballon d'eau chaude électrique standard.

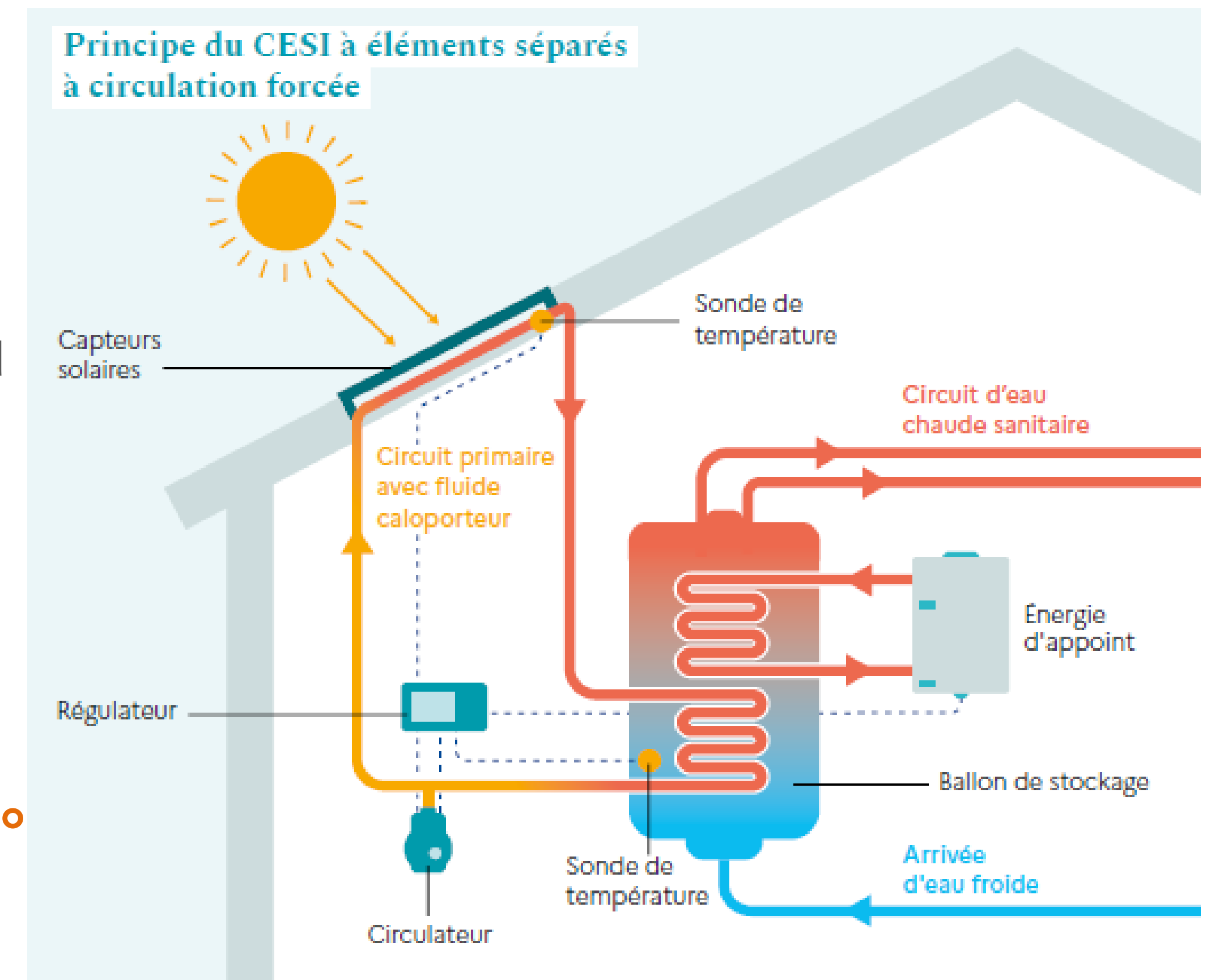


3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Le chauffe-eau solaire individuel (CESI)

- Dimensionnement type pour **4 personnes** : ballon de **300 litres** et **4 à 5 m² de capteurs**
- **Ballon spécifique avec appoint**, électrique ou par chaudière existante
- Toiture plein **Sud** jusqu'à plein **Est ou Ouest**, **absence de masques**
- Inclinaison toiture 33% (20°) OK, optimum à **45°** (en auvent sur façade ou sur support)
- Couvre **50 à 80 % des besoins annuels d'ECS**



3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Régulations et optimisations des systèmes

- **Programmateurs d'ambiance** (thermostat) permet de demander une consigne de température en fonction de vos habitudes de vie ;
- **Sonde extérieure** pour réagir plus vite ;
- **Robinetts thermostatiques** sur radiateurs pour donner une consigne de T°C réduite ;
- **Isolation réseau de distribution hors volume chauffé** (garage, vide-sanitaire, combles perdus...)



Avec quels moyens?



4. Avec quels moyens ?



Accompagnement à la rénovation : Toulouse Métropole Rénov, guichet unique de la rénovation

Pour avoir des conseils techniques sur votre projet, comment répondre à vos besoins et les différents dispositifs d'aide financière et d'accompagnement, contactez notre guichet.

Retrouver toutes les informations sur les aides financières sur notre site, avec des fiches pratiques téléchargeables pour vous guider.

Rubrique agenda pour suivre les ateliers, les événements et webinaires. De nombreuses thématiques sont abordées. (Inscription parfois requise)



[Accueil - Toulouse Renov'](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Règles communes

- Statuts divers : occupants, bailleurs, syndics, etc...
- Logement à usage de **résidence principale**, âge de l'habitation **+ 15 ans** ;
- Professionnels **RGE** : artisans et bureaux d'étude thermique ;
- Respect de **critères techniques** ;
- Formaliser « en ligne » une demande **AVANT** d'avoir signé un devis et respecter la procédure ;
- Dispositifs **cumulables** (avec règles d'écrêtement) ;
- TVA à **5,5 %** pour les travaux de rénovation énergétique

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 248 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

Exemple : 2 adultes avec 1 enfant = 3 personnes

RFR (cumulés si plusieurs Avis d'Impôts) = 48 753 €

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 248 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Depuis le 1^{er} janvier 2024, deux approches des aides pour la rénovation

«**Rénovation par geste**»

Aides pour les monogestes
(forfaitaires)

«**Rénovation d'ampleur**»

Aides pour de la rénovation globale
(pourcentage coût des travaux)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Parcours rénovation par geste: MaPrimeRénov' par geste

- **Non accessible aux revenus « supérieurs » (rose)**
- Logement de **plus de 15 ans**
- Respectent les **critères techniques**
- Propriétaires **occupants, bailleurs, usufruitiers**, titulaires droit réel conférant l'usage du bien, preneurs bail emphytéotique, **indivision** (si accord avec l'ensemble des membres)
- Plus de détails sur la fiche pratique de ce dispositif à ce lien :
[Fiche pratique MaPrimeRénov' par geste](#)
- Pour faire une demande MaPrimeRénov' par geste : maprimerenov.gouv.fr

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Parcours rénovation par geste: Certificats d'économies d'énergie

- Ouvert à **tous** (résidences secondaires, locataires, SCI sans conditions)
- Logement de **plus de 2 ans**
- Montants forfaitaires variables - **à préciser /comparez bien les offres** - selon votre situation personnelle : foyer fiscal, maison ou appartement, m² chauffés, sources d'énergie avant et après travaux, etc..
- Plus de détails sur la fiche pratique de ce dispositif à ce lien :
[Fiche pratique Certificat d'économie d'énergie](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur

- **Minimum 2 sauts de classes**
- **2 gestes d'isolation** parmi : plancher haut, plancher bas, mur et fenêtres, avec un minimum de 25 % de la surface en question
- Obligation d'avoir recours à une structure « **Mon Accompagnateur Rénov'** » agréée
- **Résidence principale**
- Propriétaires occupants, bailleurs, usufruitiers, propriétaires en indivision sous condition.
- Pour les ménages **modestes** et **très modestes**, possibilités d'obtenir une **avance** allant jusqu'à **30% du montant de l'aide mobilisable**.



4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur

Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)

- Toute demande de MPR rénovation globale faite à partir du 1^{er} janvier devra se faire via un nouveau type d'acteur : **Mon Accompagnateur Rénov'** (MAR)

Liste des structures MAR sur Toulouse Métropole

- Les prestations des MAR :**

- Audit énergétique
- Appui élaboration du projet de travaux, validation des devis et plan de financement
- Aide au montage des dossiers de demande d'aides
- Accompagnement du ménage tout au long de la réalisation des travaux
- Une seconde visite sur place post-travaux



		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
Financement de Mon Accompagnateur Rénov'	2 000 €	100 % du TTC	80 % du TTC	40 % du TTC	20 % du TTC
Maximum de financement pour Mon Accompagnateur Rénov'		2 000 €	1 600 €	800 €	400 €

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur

Scénario permettant 3 sauts de classes énergétiques



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	30 000 € HT	80 %	60 %	45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES PLUS	40 000 € HT				
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	50 %

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur (en 2026)

Scénario permettant 3 sauts de classes énergétiques pour un ménage aux revenus intermédiaires

PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	30 000 € HT	80 %	60 %	45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES PLUS	40 000 € HT				
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	50 %

- Ne sont éligibles que les logements initialement en lettre **E, F ou G** ;
- **Traitement des dossiers en 2026**, soumis à la promulgation de la prochaine loi de finance.
- Dépôt des dossiers pour les ménages aux revenus **très modestes** et **modestes** sur le site :
monprojet.anah.gouv.fr
- Dépôt des dossiers pour les ménages aux revenus **intermédiaires** et **supérieurs** sur le site :
maprimerenov.gouv.fr

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Programme d'Intérêt Général « Logements performants »

- **Propriétaires occupants et bailleurs très modestes ou modestes**
 - **+ 20 %** d'aides financières sur les travaux HT pour les ménages **très modestes**
 - **+ 10 %** d'aides financières sur les travaux HT pour les ménages **modestes**.

Accessible pour tout parcours accompagné par un MAR
- **Gratuité de l'accompagnement** (y compris modestes) et aucune avance de frais si le maître d'ouvrage passe par l'opérateur désigné par TM
 - Pour les propriétaires occupants : URBANIS
 - Pour les propriétaires bailleurs : SEGAT
- Possibilité de **cumuler** avec les autres aides locales de Toulouse Métropole (prime éco-rénovation, prime solaire thermique)

*Rappel : les **taux d'écrêtement** à appliquer ne changent pas (respectivement **100%** et **90%** de la dépense TTC pour les ménages aux revenus très modestes et modestes)*

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Prime éco-rénovation de Toulouse Métropole

- **Propriétaires occupants qui résident sur la Métropole**
- Sur la base d'un audit énergétique MAR et travaux fait par des Pro RGE
 - Prime gain énergétique **≥ 40% : 1 000 €**
 - Prime BBC rénovation : **3 500 €** mais **5 000 €** si les travaux > 40 000 € TTC
 - Si vous êtes éligible à l'une ou l'autre des deux primes précédentes, possibilité de bénéficier en plus d'une bonification pour l'usage de « **matériaux biosourcés** ».
Bonus jusqu'à **2 500 €**
- Voici le lien pour mobiliser la prime éco-rénovation :
[Démarche en ligne pour la demande de la Prime éco-rénovation](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Prime solaire thermique de Toulouse Métropole

- **Propriétaires occupants** qui résident sur la Métropole
- Limite d'**1 projet / an**
- Bâtiment de **plus de deux ans**

- **25% du montant HT** de l'installation
 - plafonnée à **300 €/m²**
 - dans la limite de **1 000 € / projet**

Voici le lien pour mobiliser la prime éco-rénovation :

[Démarche en ligne pour la demande de la Prime solaire](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Fonds air-bois de Toulouse Métropole

- Propriétaires occupants, bailleurs ou locataires concernant un bien immobilier sur la Métropole
- Limite d'1 appareil / logement
- Aides forfaitaires dépendant de votre niveau de revenu et du type d'appareil existant

Revenus	Montant de l'aide pour le remplacement fermé installé avant 2005	Montant de l'aide pour le remplacement ouvert
Sans conditions de ressources	1 200 €	1 700 €
Ménages aux revenus modestes	2 200 €	2 700 €

[Démarche en ligne pour la demande de la Prime air-bois](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	30 000 € HT	80 %	60 %	45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES OU PLUS	40 000 € HT				
AIDES DU PIG DE TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les ménages très modestes ou		+ 20 %	+ 10 %		
PRIMES ECO-RENOVATION TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les propriétaires occupants		Jusqu'à 8 500 € (voir conditions)			
PRIME SOLAIRE DE TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les propriétaires occupants		Jusqu'à 1 000 € (voir conditions)			
PRIME AIR BOIS DE TOULOUSE METROPOLE Propriétaires occupants, bailleurs, locataires		De 2 200 € à 2 700 € (voir conditions)		De 1 200 € à 1 700 € (voir conditions)	
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des		100 %	90 %	80 %	50 %

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Eco-PTZ de l’Etat proposé par les banques partenaires
1 éco-PTZ par logement, éventuellement avec éco-PTZ complémentaire dans les 5 ans.

Respect de l’une des 3 options suivantes :

	Une ou plusieurs actions			Performance énergétique globale gain ≥ 35% Classe ≥ E	Assainissement ANC
	1 action	2 actions	3 actions ou plus		
Montant maxi	15 000 € (7 000 € fenêtres)	25 000 €	30 000 €	50 000 €	10 000 €
Durée	3 à 15 ans			3 à 20 ans	3 à 15 ans

4. Avec quels moyens ?

b. Les artisans

Faire appel à des artisans qualifiés

Certification « Reconnu Garant de l’Environnement » créée par l’ADEME et le Gouvernement

Pour trouver un artisan RGE :

OU

Retrouvez également tous les artisans (RGE) ayant signés la charte d'engagement que Toulouse Métropole a élaboré avec plusieurs partenaires :



france-renov.gouv.fr

Entreprise RGE ou un architecte

Domaines de travaux d'une entreprise

Trouver un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)

Code Postal

Saisissez une ville ou un code postal

Saisissez votre localisation

Rayon de recherche

Distance maximale des entreprises

Sélectionnez

Type de travaux

Overtures, isolation, étude thermique, etc.

Sélectionnez



<https://renov.pro.annuaire-coachcopro.com/>

toulouse métropole

À PROPOS

ESPACE PROFESSIONNELS

Trouvez le bon professionnel pour vos travaux de rénovation énergétique à Toulouse Métropole

QUE RECHERCHÉZ-VOUS ?

Audit, Isol.

LOCALISATION

Code postal

Logement individuel

Copropriété (moins de 20 logements)

Copropriété (plus de 20 logements)

RECHERCHER

Prenez contact avec votre espace conseil France Renov' pour être accompagné-e



4. Avec quels moyens ?

c. Les ressources documentaires

- Formulaire de contact en ligne :

[Toulouse Métropole Renov' : Demande de conseil \(toulouse-metropole.fr\)](https://toulouse-metropole.fr/renov/demande-conseil)

- MPR de l'ANAH

www.maprimerenov.gouv.fr/

- MPR Accompagné de l'ANAH

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

- Prime Eco-Rénovation de Toulouse Métropole :

<https://metropole.toulouse.fr/demarches/demander-la-prime-eco-renovation>

- Éco-PTZ des banques

[Tout savoir sur l'Éco-prêt à taux zéro \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr/tout-savoir-sur-l-eco-pret-a-taux-zero)

- Annuaire des diagnostiqueurs DPE :

<https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/index.action>



4. Avec quels moyens ?

c. Les ressources documentaires

- [Guide des aides financières 2025](#) (édition mars 2025)
- [Guide pas à pas pour les demandes d'aides MaPrimeRénov'](#) (ANAH, juillet 2025)
- [Les règles d'or Mon Accompagnateur Rénov' | Anah](#) (ANAH, 2024)
- [Méthode d'analyse de devis](#) réalisés par la Maison de l'énergie avec les professionnels signataires de la Charte d'engagement.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !